**Réagir à une pénurie de sang – Information destinée aux technologues   
du Laboratoire de médecine transfusionnelle (LMT)**

En cas de pénurie de sang, c’est la Société canadienne du sang (SCS) qui avertit les hôpitaux. S’il s’agit d’une pénurie grave, les soins aux patients en seront affectés. Selon sa nature, la pénurie pourrait toucher un ou plusieurs composants ou produits sanguins. Chaque hôpital ontarien doit avoir un plan détaillé de gestion des pénuries de sang. Le présent document n’est qu’un outil de référence rapide. Veuillez consulter le plan de votre établissement, y compris les modalités d’inclusion du personnel infirmier à la prise de décisions dans votre hôpital.

**Voici certaines des conséquences pour le LMT :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Situation** | **Conséquence(s)** |
| 1. **Avis de phase jaune** – Premier indice d’une pénurie de sang, qui pourrait être provinciale ou nationale | * Une fois l’avis de la SCS transmis au LMT., vous recevrez un message conformément à la politique de votre hôpital pour vous aviser de la pénurie et du produit touché * Vous devrez peut-être transmettre l’information à d’autres personnes de votre hôpital |
| 1. **Première réaction –**  Le LMT diminue ses réserves cibles du produit | * Aucun impact immédiat d’importance * Les demandes de stocks à la SCS viseront à maintenir les réserves au niveau défini pour votre établissement à la phase jaune. * Vous pourriez avoir à signaler l’état de vos réserves à la SCS et/ou à participer aux téléconférences de la SCS |
| 1. **Report de transfusions/interventions non urgentes** – si la réaction initiale ne suffit pas à renverser la pénurie, les hôpitaux peuvent recevoir la directive de reporter ou d’annuler tout emploi non urgent du produit ou composant touché pour réserver les stocks aux situations où la vie d’un patient est en danger | * Les patients qui pourraient avoir besoin d’une transfusion seront évalués et les demandes seront reportées si possible * Documentez ces décisions – un registre / formulaire de suivi sera fourni dans votre plan interne |
| 1. **Toute demande du composant ou produit sanguin touché sera analysée pour déterminer l’urgence du besoin** | * Toute demande du composant ou produit sanguin sera analysée par le directeur médical de votre Service de médecine transfusionnelle (SMT) avant d’être approuvée et remplie conformément aux critères de votre hôpital |
| 1. **Pénurie de plaquettes** | * Les unités de plaquettes peuvent être séparées si l’hôpital peut le faire * La durée de vie peut être prolongée si l’hôpital peut le faire * Remarque : ces mesures doivent être approuvées par le directeur médical du SMT |
| 1. **Pénurie de globules rouges** | * Les seuils minima d’hémoglobine serviront pour demander une transfusion. Si une demande qui ne respecte pas les critères de phase jaune de votre établissement vous parvient, vous devez la faire suivre au directeur médical du SMT * Vous pourriez avoir à émettre des globules rouges dont le groupe ABO ou type Rh est différent, mais compatible pour le patient |
| 1. **Protéines plasmatiques** les pénuries de ces types de produits sont rares; elles peuvent toucher les concentrés de facteurs, l’IgIV ou l’albumine, entre autres. Des problèmes de fabrication peuvent nécessiter un très vaste rappel de produit | * Ces types de pénuries touchent habituellement le pays tout entier. * C’est le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins qui transmettra les mesures à suivre ([www.nacblood.ca](http://www.nacblood.ca)) |
| 1. **Avis de phase rouge :** une pénurie de cette ampleur indique que le manque de réserves a atteint un seuil critique | * Votre hôpital sera avisé par la SCS; le ministère de la Santé et des Soins de longue durée participera aux activités. * Le SM recevra un message de la SCS vous informant de la pénurie et du composant ou produit touché. * Toute transfusion de sang sera réservée aux malades dont le pronostic vital est compromis * Une **équipe de catégorisation** interne étudiera l’utilisation du sang et suivra un guide national pour aider à la prise de décision |